

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/07/09/2020042563/justel>

Dossier numéro : 2020-07-09/22

Titre

9 JUILLET 2020. - Arrêté ministériel portant répartition de la garantie régionale octroyée dans la période du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2020 aux sociétés de crédit reconnues pour le remboursement du principal et des intérêts sur les crédits destinés au financement de prêts sociaux (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-08-2020 page : 59691

Entrée en vigueur : 09-07-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)